



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Renault

Question écrite n° 17695

Texte de la question

M. Eric Raoult attire l'attention de M. le ministre de l'économie sur le projet de privatisation de Renault. En effet, l'annonce de cette privatisation semble repoussée, alors même que l'État a besoin de fonds pour atteindre son objectif de recettes de privatisation. Celles-ci plafonnent aujourd'hui à cinquante et un milliards de francs, alors que cinquante-cinq milliards étaient budgets pour 1994. La recapitalisation massive des entreprises publiques (20 milliards pour Air France ; 3,5 milliards pour le Crédit lyonnais, etc.) n'améliore pas un équilibre budgétaire déjà très instable. La privatisation de Renault devrait donc être à l'ordre du jour et son annonce mériterait d'être rapidement infirmée ou confirmée. Il lui demande donc de bien vouloir lui préciser sa position sur cette question.

Texte de la réponse

Le Gouvernement a annoncé que, sans préjudice d'une opération sur le capital d'une autre entreprise publique, il avait décidé d'ouvrir le capital de Renault avant la fin de l'année, si les conditions de marche le permettent. L'ouverture du capital de Renault permettra notamment d'offrir des actions aux particuliers dans le cadre d'une offre publique de vente et d'associer le personnel de Renault de manière privilégiée, en lui offrant des actions aux conditions préférentielles fixées par la loi de privatisation. A cette occasion, Renault renforcera en outre ses fonds propres par une augmentation de capital qui lui permettra de développer son potentiel de croissance, d'améliorer sa capacité à défendre l'emploi et d'affronter la concurrence internationale dans de meilleures conditions. La privatisation d'Elf et celle de l'UAP ont déjà permis d'enregistrer 52 milliards de francs de recettes de privatisation en 1994. L'ouverture du capital de Renault devrait permettre de dépasser sensiblement la prévision de 55 milliards qui figure dans la loi de finances pour 1994. Cet excédent sera utilisé pour doter en capital des entreprises publiques.

Données clés

Auteur : [M. Raoult Éric](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17695

Rubrique : Automobiles et cycles

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 août 1994, page 4239

Réponse publiée le : 17 octobre 1994, page 5165